

Original: FRENCH

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'O. S. C. E

Intervention de M. François ALABRUNE, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE au Conseil permanent du 19 janvier 2012

Monsieur le Président,

Je souhaite informer les Etats participants de l'OSCE du fait que la France, conformément aux engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'OSCE, notamment dans le Document de Copenhague de 1990, a invité le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à observer les élections présidentielles qui se dérouleront les 22 avril et 6 mai 2012.

Je vous remercie de votre attention.